



## Petit miracle une veille de journée d'action...

La direction a procédé le 4 avril à une « rectification » de la valeur de l'intéressement... qui sinon aurait été ridiculement bas, en totale contradiction avec les résultats de la société.

Il n'échappera à personne que ce « petit miracle » est intervenu la veille de la journée d'action CGT ST pour un vrai retour social, appelée depuis un mois par notre syndicat, avec des débrayages prévus à Crolles et Rousset notamment.

Nous nous réjouissons donc de cette correction. Cependant, l'intéressement « corrigé », bien que plus égalitaire, reste **bien trop modeste au vu des résultats financiers de ST**. Nous n'avons donc pas signé la correction sachant qu'en prime la direction exigeait une signature immédiate !!

Et surtout, le retour social que nous demandons **doit concerner plusieurs éléments clefs de notre statut social**, comme les salaires, le maintien de notre régime frais de santé solidaire, l'égalité femmes/hommes, le handicap...

La CGT STMicron appelle donc les salariés à poursuivre leurs actions préventives, qui sont les plus à même de faire réfléchir la direction en lui rappelant que les salariés existent et que ce sont eux qui font vivre l'entreprise.

**Mais nous ne nous contentons pas de peu !**



## Les enjeux du CSE...

Petit à petit les ordonnances dites « Macron » deviennent réalité. Cela va se traduire à STM par une remise à plat complète des « instances du personnel ». Les négociations ont commencé depuis mars et devront impérativement se terminer avant le mois de juin pour que les élections puissent se tenir comme prévue en novembre prochain.

### Quels sont les enjeux ?

**Pour la direction, c'est clair : couper au maximum les moyens des syndicats et des représentants du personnel.** Les ordonnances lui en donnent le moyen car sans accord, c'est l'application stricte des ordonnances et donc une perte sèche de moyens, dont le CHSCT qui fait tant peur aux patrons.

**Pour vous et nous : tenter de conserver le maximum de protection que pouvaient offrir les anciennes instances.** Si la direction conserve son devoir de protection et de sécurité des salariés, elle n'a presque plus obligation de moyens et plus d'obligation de résultats. Il semble qu'elle s'engouffre dans cette voie, prétextant que de toute façon, elle peut tout à fait se contenter d'un plan unilatéral, ce qui laisse une marge de manœuvre très faibles aux syndicats.

Si cela vous paraît loin, ce sont vos conditions de travail qui sont directement en périls : avec des moyens revus à la baisse (nombres d'élus, heures...), qui vous accompagnera lors de vos demandes et vos entretiens ? Qui visitera vos locaux ? Qui sera à votre écoute et vous accompagnera au quotidien ? Qui portera vos questions et vos demandes ?

# Questionnaires CGT ST

## « Construisons ensemble notre avenir » (mars 2018)

A ce jour nous avons eu près de 300 réponses à nos deux questionnaires (176 pour le premier, 110 pour le deuxième).

***Merci pour votre participation !***

### profil des réponses

#### Catégories (questionnaire) (site)

I&C	76%	84%
ATAM	14%	8%
opé.	6%	3%
admin	4%	3%

#### Genre

H	69%	76%
F	31%	24%

#### Horaire

Forfait Jour	75%	83%
journée	13%	13%
posté	12%	4%

#### Ancienneté

0-5 ans	2%	6%
6-10 ans :	9%	13%
11-20 ans :	43%	53%
>20 ans :	46%	28%

Temps partiel **16%** **13%**

***Vous êtes près de 67.5% à trouver votre TRAVAIL motivant voire très motivant.***

Près de 80% des salariés n'ont pas de réelle visibilité de carrières et 73.6% pensent que leur notation et leur augmentation 2017 n'est pas juste.

**80.4% des femmes pensent être discriminées : 70% en progression de carrière et plus de 80% en termes de salaires.**

58.8% des salariés pensent que leurs conditions de travail sont satisfaisantes, même si 51.1% , les trouvent dégradées au fils des ans.

48.4% des personnes ont répondu que leurs conditions de travail leur ont provoqués des problèmes de santé.

Si les salariés déclarent à proportions égale avoir informé la médecine du travail ou leur médecin, 87.5% disent ne pas en avoir informé le CHSCT.

**Sur la mutuelle, plus de 90% des salariés plébiscitent une protection sociale solidaire.**

Pour les situations de handicap, 20% des encadrants trouvent ne pas être suffisamment formés et accompagné par la RH dans l'accueil des personnes en situations de handicap.

Il manque 200 € (en moyenne) pour vivre correctement

**L'augmentation demandée est de 137€ d'augmentation générale et de 6% d'augmentation individuelle**

85% des personnes ayant répondu trouvent que l'entreprise ne reconnaît pas leur travail à sa juste valeur.

### Déroulement de carrière

➔ 72% des personnes ayant répondu trouvent que leur déroulement de carrière n'est pas satisfaisant.

➔ 45% trouvent qu'il y a peu d'évolution dans la filière technique.

➔ 14% trouvent qu'ils sont pénalisés parce que trop âgés.

## Enquêtes (suite)

Les salariés interrogés comptent pour leur déroulement de carrière :

- 2% sur la RH,
- 27% sur leur manager n+1,
- 2% sur leur manager n+1 et leur RH
- 69% sur aucun des deux.

**commentaire :**

*Le résultat est sans appel : la RH ne joue pas son rôle d'aide pour les salariés. Personne ne peut se satisfaire de cette situation. Quant au manager n+1, si près de 30% des salariés ayant répondu leur font confiance, cela traduit surtout le fait que les managers de premier niveau sont coincés et qu'ils n'ont pas les moyens de remplir leurs missions.*



## Suite au changement de top management :

- ♦ 75% demandent plus d'investissements et moins de dividendes versés,
- ♦ 70% une vision à moyen et long terme,
- ♦ 62% une politique sociale plus forte,
- ♦ 62% des embauches de jeunes.

**94.5% des salariés ayant répondu trouve le syndicalisme utile ,**

**mais seulement 25% sont syndiqués.**

## Prise d'otages ...

Marteler que faire grève est une prise d'otages est un grand classique des médias. Comme personne ne peut être favorable à une prise d'otage, cela amène à prendre position contre la grève.



### C'est une double manipulation.

D'une part, il n'y a aucun rapport entre la gêne créée par la mobilisation d'un groupe social pour défendre ses intérêts et la situation de personnes qui sont captives, torturées, menacées de mort.

D'autre part, cela force une identification avec les directions d'entreprises ou l'Etat, contre les salariés grévistes. Or les salariés en grève sont des salariés comme nous, qui défendent leurs emplois, leurs entreprises, les services publics contre les stratégies financières, menées justement par l'Etat ou le patronat.

**La meilleure manière de résister à cette manipulation, c'est d'être solidaires !**



## Bientôt le 1er mai...

Le 1er mai tire son origine d'une grève générale lancée par le mouvement ouvrier américain en 1886 pour la journée de huit heures. La grève fut un succès dans la plupart des grandes villes du pays.

Le 4 mai, la police tira sur les travailleurs en manifestation à Chicago, en tuant plusieurs, en blessant près de 200, après qu'une bombe déposée par des « provocateurs » (en fait la police pour provoquer l'incident), explosa et tua sept policiers.

En juillet 1889 à Paris, lors du congrès de fondation de l'Internationale ouvrière, il fut décidé de faire du 1er mai une journée de mobilisation internationale pour les 8 h par jour.

A son tour, la CGT décida à son congrès de 1904, de faire du 1er mai 1906 le début d'une grève pour les huit heures. Même si la forte mobilisation ne permit pas d'obtenir ces 8 h, elle fut une véritable démonstration de force du monde du travail.

## Le 19 avril : les métallos aussi !

Après la journée d'actions du 22 mars, qui a vu, à travers tout le pays, des dizaines de milliers de travailleurs, chômeurs, retraités et étudiants manifester pour lutter contre les orientations politiques prises par le Président de la République et relayées par sa majorité parlementaire, la CGT appelle à faire, du 19 avril prochain, une journée de grève et manifestations !

## Développer la convergence des luttes !

Cette destruction du socle social français est l'œuvre des gouvernements successifs, avec en guide suprême Emmanuel Macron. Pour sa part, le patronat, même s'il se fait discret, est aux manettes. D'un côté, il tient le stylo pour écrire les lois réformant le Code du travail et de l'autre, il s'acharne à casser le socle social construit tout au long du XXe siècle.

Concernant la métallurgie, l'UIMM a entrepris, il y a 18 mois, de remettre à plat tout le droit social de la branche. Pour elle, les conventions collectives actuelles sont obsolètes, les accords nationaux comme celui régissant les classifications sont archaïques et ne correspondent plus aux réalités du monde du travail. Dès le début de cette négociation, la FTM-CGT n'a eu de cesse de porter à la connaissance des Métallos les enjeux et les positions respectives des différents protagonistes, tout comme elle a été porteuse de propositions cohérentes répondant aux évolutions actuelles, sur chacun des sujets. La FTM-CGT a également construit le rapport de forces nécessaire en organisant 5 temps forts d'actions tout au long des premiers mois de cette négociation. Celle-ci est loin d'être finie et se poursuivra durant l'année 2018. Il n'y a pas de temps à perdre pour empêcher ces reculs historiques que tente d'imposer l'UIMM. Au contraire, il faut, au nom de l'intérêt des travailleurs, exiger des droits nouveaux passant par une Convention Collective Nationale de haut niveau.

## Le tous ensemble !

Dans ce contexte d'attaques tout azimut, on mesure bien l'impérieuse nécessité que chaque profession déploie pour défendre ses droits et pour, dans la dynamique, en obtenir de nouveaux. De ce fait, la lutte décidée par les Cheminots pour défendre le Service Public, leur travail et leur statut et notre lutte dans la Métallurgie pour défendre notre Convention Collective avancent dans le même sens. Ces luttes se renforcent l'une l'autre ; cependant, les Métallos comme les Cheminots ne doivent rien lâcher sur leurs particularités revendicatives.

**La meilleure des solidarités et la construction de ce « Tous Ensemble », c'est lutter en partant des revendications décidées avec les salariés au plus près des réalités vécues sur le terrain.** Il en est de même pour les fonctionnaires (enseignants, infirmiers et médecins ou encore gardiens de prison...) et les retraités.

## RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL



**Le 19 avril  
manifestation à 10 h 00 !  
Départ place de la gare**

